

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
Nom : Ammoniac, solution aqueuse à <25%
N° CE : 215-647-6
N° CAS : 1336-21-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Formulation, Intermédiaire, Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

OCI Nitrogen B.V.
Poststraat 1
NL- 6135 KR Sittard
The Netherlands
T +31 (0) 46 7020111
info.agro@oci-global.com - www.oci-global.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Alert & Care Centre Chemelot (Geleen, The Netherlands): +31 (0) 46 4765555 (24/7)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4	H332
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	H314
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires	H335
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3	H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Provoque des lésions oculaires graves. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

Ammoniac, anhydre

Mentions de danger (CLP) :

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 - Nocif par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs.
P280 - Porter des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage, des gants de protection.
P301+P330+P331+P310 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P303+P361+P353+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ammoniac, anhydre substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GI, GR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK); substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 7664-41-7 N° CE: 231-635-3 N° Index: 007-001-00-5 N° REACH: 01-2119488876-14-0040	< 25	Flam. Gas 2, H221 Press. Gas Acute Tox. 3 (par inhalation), H331 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Appeler immédiatement un médecin. Prodiguez les premiers soins selon la nature de la blessure. Grandes quantités : Rinçage abondant à l'eau. Rincer abondamment avec Diphotherine®. Petites quantités : Rincer abondamment avec Diphotherine®. Il peut être dangereux de faire du bouche à bouche.
Premiers soins après inhalation	: Appeler immédiatement un médecin. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Appeler immédiatement un médecin. Grandes quantités : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Rincer les vêtements abondamment à l'eau. Rincer abondamment avec Diphotherine®. Petites quantités : Rincer abondamment avec Diphotherine®. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Appeler immédiatement un médecin. Rincer abondamment avec Diphotherine®. Enlever les verres de contact.
Premiers soins après ingestion	: Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires. Toux, éternuements. Difficultés respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Gaz inflammable. Risque d'éclatement sous l'action de la chaleur, par augmentation de la pression interne.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes d'azote. Hydrogène. Amines.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Rabattre les vapeurs se dégageant, à l'eau pulvérisée.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Porter un équipement de protection individuel. Rester contre le vent et loin de la source.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage : Ventiler complètement la zone. Absorber liquide répandu dans matériaux tels que: sable. Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Eviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols, brouillards, vapeurs. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Matières incompatibles : Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles.
Température de stockage : < 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

Nom local	Ammonia, anhydrous
-----------	--------------------

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)	
IOELV TWA (mg/m ³)	14 mg/m ³
IOELV TWA (ppm)	20 ppm
IOELV STEL (mg/m ³)	36 mg/m ³
IOELV STEL (ppm)	50 ppm
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ammoniac # Ammoniak
Limit value [mg/m ³]	14 mg/m ³
Limit value [ppm]	20 ppm
Short time value [mg/m ³]	36 mg/m ³
Short time value [ppm]	50 ppm
Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 19/11/2020
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ammoniac anhydre
VME [mg/m ³]	7 mg/m ³
VME [ppm]	10 ppm
VLE [mg/m ³]	14 mg/m ³
VLE [ppm]	20 ppm
Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes
Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016; Décret n° 2019-1487; Décret n° 2020-1546; Décret n° 2021-434; Décret n° 2021-1849)

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	6,8 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	47,6 mg/m ³
Aiguë - effets locaux, inhalation	36 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	6,8 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	47,6 mg/m ³
A long terme - effets locaux, inhalation	14 mg/m ³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,00135 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,00135 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,0083 mg/l

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

PNEC (Sol)

PNEC sol	0,0221 mg/kg poids sec
----------	------------------------

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Prévoir l'utilisation en circuit fermé. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Un laveur d'œil Diphoterine® portable. Appareils/éclairage antiéclaboussures et antidéflagrants.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité étanches

Protection oculaire

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Éclaboussures		EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection de la peau et du corps

Type	Norme
Vêtements de protection à manches longues, résistant aux produits chimiques, Tablier, Bottes	EN 13034

Protection des mains:

Protection obligatoire des mains (gants de protection)

Protection des mains

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection	Caoutchouc butyle	5 (> 240 minutes)	0.56		EN 374
Gants de protection	Viton® II	5 (> 240 minutes)	0.46		EN 374

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Appareil de protection respiratoire autonome isolant (SCBA)	Type K - Ammoniacque et amines		EN 402

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune restriction en matière de moyen d'extinction à utiliser.

Autres informations:

Veiller à ce que le personnel soit informé et ou formé sur la nature de l'exposition et les principales mesures pour minimiser l'exposition. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Apparence	: Solution aqueuse
Odeur	: Caractéristique, nauséabonde
Seuil olfactif	: 5 – 25 ppm
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: Pas disponible
Température d'auto-inflammation	: 651 °C ammoniac, anhydre
Température de décomposition	: 450 °C ammoniac, anhydre
pH	: Pas disponible
pH solution	: alcalin
Viscosité, cinématique	: 1,333 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: 1,2 mPa·s
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: -2,66
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 0,9 g/cm ³
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: 0,8
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: 0,89
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Aluminium. Chromates. Cuivre ou des métaux contenant cuivre. Halogènes. Oxydes de métaux. Nickel (Ni). Matières organiques. Zinc.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie. Oxydes d'azote. Hydrogène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Nocif par inhalation.

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

ETA CLP (gaz)	4500 ppmv/4h
ETA CLP (vapeurs)	11 mg/l/4h
ETA CLP (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

CL50 Inhalation - Rat : 9850 mg/m³ Ammonia/air mixture, Exposure: 1h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

pH : 11,6 (conc: 1 N at 25 °C (aqueous solution))

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pourrait provoquer des lésions oculaires graves

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

pH : 11,6 (conc: 1 N at 25 °C (aqueous solution))

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans) : 256 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	284 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
--	--

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

Viscosité, cinématique	1,333 mm ² /s
------------------------	--------------------------

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	: Ne contient pas de substances connues pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien
--	---

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Non rapidement dégradable	

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

CL50 poisson 1	0,068 mg/l Oncorhynchus gorboscha (96h)
CE50 Daphnie 1	101 mg/l Daphnia magna (48h)
CE50 72h - Algues [1]	2700 mg/l Chlorella vulgaris (18d)
LOEC (chronique)	1,3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '96 h'
NOEC (chronique)	0,79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '96 h'
NOEC chronique poisson	1,2 mg/l Oncorhynchus gorboscha (96h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,66
--	-------

Ammoniac, anhydre (7664-41-7)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,23
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.4. Mobilité dans le sol

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

Ecologie - sol

La mobilité dans le sol devrait être limitée en raison de la forte absorption des ions d'ammonium en minéraux argileux et l'oxydation bactérienne en nitrate. L'ammonium dans le sol est en équilibre dynamique avec les nitrates et les autres substrats dans le cycle du nitrate.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ammoniac, solution aqueuse à <25% (1336-21-6)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Ne contient pas de substances connues pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles







RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
UN 2672	UN 2672	UN 2672	UN 2672	UN 2672
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
AMMONIAC EN SOLUTION	AMMONIAC EN SOLUTION	Ammonia solution	AMMONIAC EN SOLUTION	AMMONIAC EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
8	8	8	8	8
	 			
14.4. Groupe d'emballage				
III	III	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Oui	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Panneaux oranges



Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Logo. Classification. Éléments d'étiquetage. Symptômes. DNEL. PNEC.

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DNEL	Dose dérivée sans effet
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 3 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 3
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4

Ammoniac, solution aqueuse à <25%

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Flam. Gas 2	Gaz inflammables, catégorie 2
H221	Gaz inflammable.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Press. Gas	Gaz sous pression
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité valable pour les régions : BE - Belgique;FR - France

FDS UE (Annexe II REACH) - RHDHV

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

1. SCÉNARIO D'EXPOSITION

Scénario d'exposition 1
Titre Fabrication

Système de descripteurs des utilisations

Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition (par ex. échantillonnage)
 PROC 8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC1 - Fabrication de substances

2. CONDITIONS D'UTILISATION DONNÉES AFFECTANT L'EXPOSITION

Caractéristiques du produit

État physique @20°C Liquide (Solution ou gaz comprimé).
Concentration de la substance dans le produit Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

Quantités utilisées Site: 2000-3000 t/d
 Région: 950000 t/y
 Total: 6591429 t/y

Environnement de travail Utilisation intérieure/extérieure.
Processus Processus continu.

Système Manipuler la substance en système fermé.

Fréquence et durée de l'utilisation Fabrication: 24 h/d, 330-360 d/y. Opérateur: 8-12 h/d.

Mesures générales Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.
 Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, Bottes, Casque.

Scénarios de contribution

Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances
Caractéristiques du produit	Liquide
Quantités utilisées	Site 2000-3000 t/d Région 950000 t/y Total 6591429 t/y
Fréquence et durée de l'utilisation	Déversement continu

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 1: Fabrication

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)
Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)
Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

3. ESTIMATION D'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE

Estimation de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances
Release to Air	1.44 x 10 ⁵ kg/d
Release to Soil	0
Release to Water	1.73 x 10 ⁵ kg/d
Eau douce	PEC: 3.48 x 10 ⁻³ mg/L - Ammoniac total , 1.33 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.121 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Eau de mer	PEC: 7.61 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac total , 3.15 x 10 ⁻⁵ mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.029 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)

Estimation de l'Exposition de la Santé	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure <0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure / Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 1: Fabrication

Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 3.27 mg/m ³ , RCR: 0.27 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.19 mg/m ³ , RCR: 0.23 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

4. GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Exposition environnementale

Modèle EUSES utilisé: EUSUS v2.1.

Présuppositions non standard: Efficacité d'élimination exigée (eaux usées) 100%.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Eau, 0.0011 mg/L (Ammoniac libre). Aucune autre PNEC's sont dérivé.

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) utilisé:

Travailleur – inhalation, long terme – locale,

Travailleur – cutanée, court terme – systémique,

Travailleur - cutanée, long terme - systémique.

Autres DNEL ne étaient pas de critique.

Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité

Scénario d'exposition 1: Fabrication

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Pour la mise à l'échelle, voir: ECETOC TRA, ART, STOFFENMANAGER, EUSES.

Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter: Website Modèle, ECETOC TRA et RIVM report 601450009, "Emission scenario document for biocides", 2001.

Mesures sur le lieu de travail:

Consulter la norme européenne EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)) ou les normes nationales équivalentes.

BOHS/NVVA guidance "Testing Compliance with Occupational Exposure Limits for Airborne Substances".

Mesures sur le lieu de travail - Méthode: <http://amcaw.ifa.dguv.de/substance/methoden/096-L-Ammonia.pdf>.

1. SCÉNARIO D'EXPOSITION

Scénario d'exposition **2**
Titre **Formule**

Système de descripteurs des utilisations

Catégorie de produit PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC12 - Fertilisants
PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie
PC16 - Fluides calorifères
PC18 - Encres et toners
PC19 - Intermédiaires
PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, agents de précipitation, agents de neutralisation, autres non spécifiques
PC21 - Substances chimiques de laboratoire
PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
PC29 - Produits pharmaceutiques
PC30 - Agents photochimiques
PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau
PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
PC40 - Agents d'extraction

Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition (par ex. échantillonnage)
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation); Site industriel
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC 8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 - Formulation of mixtures

2. CONDITIONS D'UTILISATION DONNÉES AFFECTANT L'EXPOSITION

Caractéristiques du produit
État physique @20°C Liquide (Solution ou gaz comprimé).
Concentration de la substance dans le produit Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

Quantités utilisées Région 1000000 t/y
Total 3829950 t/y

Environnement de travail Utilisation intérieure/extérieure.

Processus Processus continu. Processus par lots.

Système Manipuler la substance en système fermé.

Fréquence et durée de l'utilisation Distributeur: 0.25-2 h/d, 2-3 d/w. Opérateur: 3-6 h/d, 100 d/y.

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 2: Formule

Mesures générales

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.
 Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, Bottes, Casque.

Scénarios de contribution

Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Caractéristiques du produit	Liquide
Quantités utilisées	Région 1000000 t/y Total 3829950 t/y
Fréquence et durée de l'utilisation	Déversement continu

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE)

Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

3. ESTIMATION D'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE

Estimation de l'exposition de l'environnement

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 2: Formule

Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Release to Air	7.58 x 10 ⁴ kg/d
Release to Soil	0
Release to Water	6.06 x 10 ⁴ kg/d
Eau douce	PEC: 1.30 x 10 ⁻³ mg/L - Ammoniac total , 4.97 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.045 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Eau de mer	PEC: 3.14 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac total , 1.20 x 10 ⁻⁵ mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.011 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)

Estimation de l'Exposition de la Santé

Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure <0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure / Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Non

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 2: Formule

Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.203 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 3.72 mg/m ³ , RCR: 0.27 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.19 mg/m ³ , RCR: 0.23 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 4.96 mg/m ³ , RCR: 0.35 - Protection respiratoire 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.71 mg/m ³ , RCR: 0.05 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

4. GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Exposition environnementale

Modèle EUSES utilisé: EUSUS v2.1.

Présuppositions non standard: Efficacité d'élimination exigée (eaux usées) 100%.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Eau, 0.0011 mg/L (Ammoniac libre). Aucune autre PNEC's sont dérivé.

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) utilisé:

Travailleur – inhalation, long terme – locale,

Travailleur – cutanée, court terme – systémique,

Travailleur - cutanée, long terme - systémique.

Autres DNEL ne étaient pas de critique.

Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Pour la mise à l'échelle, voir: ECETOC TRA, ART, STOFFENMANAGER, EUSES.

Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter: Website Modèle, ECETOC TRA et RIVM report 601450009, "Emission scenario document for biocides", 2001.

Mesures sur le lieu de travail:

Consulter la norme européenne EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)) ou les normes nationales équivalentes.

BOHS/NVVA guidance "Testing Compliance with Occupational Exposure Limits for Airborne Substances".

Mesures sur le lieu de travail - Méthode: <http://amcaw.ifa.dguv.de/substance/methoden/096-L-Ammonia.pdf>.

1. SCÉNARIO D'EXPOSITION

Scénario d'exposition **3**
Titre **Intermédiaire**

Système de descripteurs des utilisations

Domaine d'utilisation SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche
SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure
SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9 - Fabrication de substances chimiques fines
SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
SU24 - Recherche et développement scientifique

Catégorie de produit PC19 - Intermédiaires

Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition (par ex. échantillonnage)
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation); Site industriel
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC 8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2. CONDITIONS D'UTILISATION DONNÉES AFFECTANT L'EXPOSITION

Caractéristiques du produit
État physique @20°C Liquide (Solution ou gaz comprimé).
Concentration de la substance dans le produit Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

Quantités utilisées Région: 800000 t/y
Total: 6591429 t/y

Environnement de travail Utilisation intérieure/extérieure.

Processus Processus continu.

Système Manipuler la substance en système fermé.

Fréquence et durée de l'utilisation Fabrication: 24 h/d, 330-360 d/y. Opérateur: 8-12 h/d.

Mesures générales Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.
Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, Bottes, Casque.

Scénarios de contribution

Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Caractéristiques du produit	Liquide

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 3: Intermédiaire

Quantités utilisées	Site 2000-3000 t/d Région 950000 t/y Total 6591429 t/y
Fréquence et durée de l'utilisation	Déversement continu

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) Utilisation extérieure

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE)

Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE)

Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

3. ESTIMATION D'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE

Estimation de l'exposition de l'environnement

Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Release to Air	1.21 x 10 ⁵ kg/d
Release to Water	4.85 x 10 ⁴ kg/d
Eau douce	PEC: 2.19 x 10 ⁻³ mg/L - Ammoniac total , 8.37 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.076 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 3: Intermédiaire

Eau de mer	PEC: 5.37×10^{-4} mg/L - Ammoniac total , 2.05×10^{-5} mg/L - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.019 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
------------	---

Estimation de l'Exposition de la Santé

Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure <0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure / Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - No gloves Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
----------------------	--

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 3: Intermédiaire

Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.07 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 3.72 mg/m ³ , RCR: 0.27 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.19 mg/m ³ , RCR: 0.23 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 4.69 mg/m ³ , RCR: 0.35 - Protection respiratoire 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.71 mg/m ³ , RCR: 0.05 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

4. GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Exposition environnementale

Modèle EUSES utilisé: EUSUS v2.1.

Présuppositions non standard: Efficacité d'élimination exigée (eaux usées) 100%.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Eau, 0.0011 mg/L (Ammoniac libre). Aucune autre PNEC's sont dérivé.

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité

Scénario d'exposition 3: Intermédiaire

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) utilisé:

Travailleur – inhalation, long terme – locale,

Travailleur – cutanée, court terme – systémique,

Travailleur - cutanée, long terme - systémique.

Autres DNEL ne étaient pas de critique.

Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Pour la mise à l'échelle, voir: ECETOC TRA, ART, STOFFENMANAGER, EUSES.

Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter: Website Modèle, ECETOC TRA et RIVM report 601450009, "Emission scenario document for biocides", 2001.

Mesures sur le lieu de travail:

Consulter la norme européenne EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)) ou les normes nationales équivalentes.

BOHS/NVVA guidance "Testing Compliance with Occupational Exposure Limits for Airborne Substances".

Mesures sur le lieu de travail - Méthode: <http://amcaw.ifa.dguv.de/substance/methoden/096-L-Ammonia.pdf>.

1. SCÉNARIO D'EXPOSITION

Scénario d'exposition 4
Titre Utilisation industrielle

Systeme de descripteurs des utilisations

Domaine d'utilisation	SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU13 - Production d'autres produits minéraux non-métalliques, par ex. les plâtres, le ciment SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU23 - Recyclage SU0 - Autre
Catégorie de produit	PC0 - Other: Other products (production of life microorganism) PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, agents de précipitation, agents de neutralisation, autres non spécifiques PC26 - Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation ; y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Agents photochimiques PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels PC40 - Agents d'extraction
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition (par ex. échantillonnage) PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation); Site industriel PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC 8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2. CONDITIONS D'UTILISATION DONNÉES AFFECTANT L'EXPOSITION

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Caractéristiques du produit

État physique @20°C Liquide (Solution ou gaz comprimé).
Concentration de la substance dans le produit Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

Quantités utilisées Région: 25000 t/y
 Total: 354631 t/y
Environnement de travail Utilisation intérieure/extérieure.
Processus Processus continu. Processus par lots.
Système Manipuler la substance en système fermé.
Mesures générales Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle.
 Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, Bottes, Casque.

Scénarios de contribution

Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Caractéristiques du produit	Liquide
Quantités utilisées	Région 25000 t/y Total 354631 t/y
Fréquence et durée de l'utilisation	Déversement continu

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE)
--	---

3. ESTIMATION D'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE

Estimation de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Release to Air	7.15 x 10 ⁴ kg/d
Release to Water	7.52 x 10 ⁴ kg/d
Eau douce	PEC: 2.82 x 10 ⁻³ mg/L - Ammoniac total , 1.08 x 10 ⁻⁴ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.098 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Eau de mer	PEC: 6.06 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac total , 2.31 x 10 ⁻⁵ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.021 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Release to Air	3.76 x 10 ⁴ kg/d
Release to Water	3.76 x 10 ⁴ kg/d
Eau douce	PEC: 1.46 x 10 ⁻³ mg/L - Ammoniac total , 5.58 x 10 ⁻⁵ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.051 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Eau de mer	PEC: 3.17 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac total , 1.21 x 10 ⁻⁵ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 0.011 Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
Release to Air	75.2 kg/d
Release to Water	3760 kg/d
Eau douce	PEC: 4.54 x 10 ⁻⁵ mg/L - Ammoniac total , 1.73 x 10 ⁻⁶ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 1.58 x 10 ⁻³ Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Eau de mer	PEC: 5.19 x 10 ⁻⁶ mg/L - Ammoniac total , 1.98 x 10 ⁻⁷ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 1.80 x 10 ⁻⁴ Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Release to Air	3760 kg/d
Release to Water	3760 kg/d
Eau douce	PEC: 1.46 x 10 ⁻⁴ mg/L - Ammoniac total , 5.58 x 10 ⁻⁶ - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 5.07 x 10 ⁻³ Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Eau de mer	PEC: 3.17×10^{-5} mg/L - Ammoniac total , 1.21×10^{-6} - Ammoniac libre PNEC: 0.0011 mg/L - Ammoniac libre RCR: 1.10×10^{-3} Discussion Conversion from Total Ammonia to Free Ammonia based on a fraction of 3.82%, given for pH 8 and 25 °C (Ref data in EPA document EPA-600/3-79-091)
------------	--

Estimation de l'Exposition de la Santé

Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure <0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure / Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
----------------------	--

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.07 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 3.72 mg/m ³ , RCR: 0.27 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.19 mg/m ³ , RCR: 0.23 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 4.96 mg/m ³ , RCR: 0.35 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.71 mg/m ³ , RCR: 0.05 - Protection respiratoire 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

4. GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Exposition environnementale

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité

Scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Modèle EUSES utilisé: EUSUS v2.1.

Présuppositions non standard: Efficacité d'élimination exigée (eaux usées) 100%.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Eau, 0.0011 mg/L (Ammoniac libre). Aucune autre PNEC's sont dérivé.

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire.

Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) utilisé:

Travailleur – inhalation, long terme – locale,

Travailleur – cutanée, court terme – systémique,

Travailleur - cutanée, long terme - systémique.

Autres DNEL ne étaient pas de critique.

Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Pour la mise à l'échelle, voir: ECETOC TRA, ART, STOFFENMANAGER, EUSES.

Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter: Website Modèle, ECETOC TRA et RIVM report 601450009, "Emission scenario document for biocides", 2001.

Mesures sur le lieu de travail:

Consulter la norme européenne EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)) ou les normes nationales équivalentes.

BOHS/NVVA guidance "Testing Compliance with Occupational Exposure Limits for Airborne Substances".

Mesures sur le lieu de travail - Méthode: <http://amcaw.ifa.dguv.de/substance/methoden/096-L-Ammonia.pdf>.

1. SCÉNARIO D'EXPOSITION

Scénario d'exposition 5
Titre Utilisation professionnelle

Système de descripteurs des utilisations

Domaine d'utilisation	SU1 - Agriculture, sylviculture, pêche SU4 - Industries alimentaires SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b - Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU23 - Recyclage SU24 - Recherche et développement scientifique SU0 - Autre
Catégorie de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC12 - Fertilisants PC14 - Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 - Fluides calorifères PC19 - Intermédiaires PC20 - Produits tels que régulateurs de pH, floculants, agents de précipitation, agents de neutralisation, autres non spécifiques PC21 - Substances chimiques de laboratoire PC29 - Produits pharmaceutiques PC30 - Agents photochimiques PC37 - Produits chimiques de traitement de l'eau PC40 - Agents d'extraction
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition (par ex. échantillonnage) PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation); Site industriel PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés PROC 8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
 ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

2. CONDITIONS D'UTILISATION DONNÉES AFFECTANT L'EXPOSITION

Caractéristiques du produit	
État physique @20°C	Liquide (Solution ou gaz comprimé).
Concentration de la substance dans le produit	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Environnement de travail	Utilisation intérieure/extérieure.
Processus	Processus continu. Processus par lots.
Système	Manipuler la substance en système fermé.
Mesures générales	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle. Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, Bottes, Casque.

Scénarios de contribution

Contrôle de l'exposition de l'environnement	
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Fréquence et durée de l'utilisation	Aucun effet significatif

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
----------------------	--

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE)
Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence et durée de l'utilisation	>4 h
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV)

3. ESTIMATION D'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE

Estimation de l'Exposition de la Santé	
Catégorie de procédé	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure <0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.01 mg/m ³ , RCR: <0.01 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure / Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 0.34 mg/kg bw/d, RCR: 0.05 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 2.48 mg/m ³ , RCR: 0.18 - Protection respiratoire Réduction 95%

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

	Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.07 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 3.72 mg/m ³ , RCR: 0.27 - Protection respiratoire 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.19 mg/m ³ , RCR: 0.23 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves
Catégorie de procédé	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 4.96 mg/m ³ , RCR: 0.35 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.71 mg/m ³ , RCR: 0.05 - Protection respiratoire Réduction 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

Catégorie de procédé	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 6.20 mg/m ³ , RCR: 0.44 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.89 mg/m ³ , RCR: 0.06 - Protection respiratoire 95%
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) et de gants 1.37 mg/kg bw/d, RCR: 0.20 - Gants Réduction 90% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) et protection respiratoire (RPE) 0.69 mg/kg bw/d, RCR: 0.10 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 3.54 mg/m ³ , RCR: 0.25 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation intérieure sans ventilation par échappement localisée (LEV) 0.03 mg/kg bw/d, RCR: 0.01 - No gloves

Catégorie de procédé	PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	>4 h Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.24 mg/m ³ , RCR: 0.09 - Protection respiratoire Réduction 95% Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 7.08 mg/m ³ , RCR: 0.51 - Protection respiratoire Non
Aiguë / exposition à court terme - Effets systémiques - Dermale	Exposure concentrations Utilisation extérieure avec protection respiratoire (RPE) 1.71 mg/kg bw/d, RCR: 0.25 - No gloves Utilisation intérieure avec ventilation par échappement localisée (LEV) 0.14 mg/kg bw/d, RCR: 0.02 - No gloves

4. GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Exposition environnementale

Modèle EUSES utilisé: EUSUS v2.1.
 Présuppositions non standard: Efficacité d'élimination exigée (eaux usées) 100%.
 Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.
 Concentration prévisible sans effet (PNEC): Eau, 0.0011 mg/L (Ammoniac libre). Aucune autre PNEC's sont dérivé.

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire.
 Évaluation des risques: Sur la base de Rapport de caractérisation des risques (RCR), Méthode de calcul.
 Niveau dérivé sans effet (DNEL) utilisé:
 Travailleur – inhalation, long terme – locale,
 Travailleur – cutanée, court terme – systémique,
 Travailleur - cutanée, long terme - systémique.
 Autres DNEL ne étaient pas de critique.

Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Pour la mise à l'échelle, voir: ECETOC TRA, ART, STOFFENMANAGER, EUSES.

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité
Scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter: Website Modèle, ECETOC TRA et RIVM report 601450009, "Emission scenario document for biocides", 2001.

Mesures sur le lieu de travail:

Consulter la norme européenne EN 14042 (Workplace atmospheres - Guide for the application and use of procedures for the assessment of exposure to chemical and biological agents (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 482 (Workplace atmospheres - General requirements for the performance of procedures for the measurement of chemical agents (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques)) ou les normes nationales équivalentes.

Consulter la norme européenne EN 689 (Workplace atmospheres - Guidance for the assessment of exposure by inhalation to chemical agents for comparison with limit values and measurement strategy (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)) ou les normes nationales équivalentes.

BOHS/NVVA guidance "Testing Compliance with Occupational Exposure Limits for Airborne Substances".

Mesures sur le lieu de travail - Méthode: <http://amcaw.ifa.dguv.de/substance/methoden/096-L-Ammonia.pdf>.
